

 $\underline{Accueil} > \underline{S'informer} > \underline{Presse}$ 

Rechercher: Ok

#### L'APF en action

- Actions et revendications
- Présentation de l'APF
- L'APF en France
- Se former
- Partir en vacances avec APF
  Evasion
- Rapport annuel

### **Participer**

- <u>Adhérer</u>
- Espace Cordées
- Espace Jeunes
- Espace Famille

#### <u>Aider</u>

- Faire un don maintenant
- Parrainage de coeur
- Livret Agir
- Acheter utile, en ligne
- Legs et donations
- Devenir bénévole
- Entreprises partenaires
- Livre d'Or

# <u>Découvrir</u>

Nos services aux entreprises
:travaillez avec les les
entreprises adaptées (ex AP)
et les entreprises et services
d'aide par le travail (ex ESAT)



Ce site est conforme aux recommandations d'accessibilité du W3C

#### Presse

Handicap et emploi, le vote "en douce" du Parlement!
"Travaillez moins pour gagner moins, et exonérez les entreprises de leurs obligations!"

Date: 30 octobre 2008

Thème: Positions, réactions et revendications de l'APF

Comment faire plaisir aux employeurs qui ne remplissent pas leur quota d'embauche de 6% de personnes en situation de handicap et, de ce fait, doivent payer des contributions à l'AGEFIPH ou au FIPHFP? En faisant passer une disposition sur ce sujet dans un projet de loi sans rapport

aucun – le projet de loi sur le RSA-, "en douce" donc, et en procédure d'urgence donc non modifiable en 2nde lecture! Créant ainsi une nouvelle catégorie de travailleurs pauvres: les salariés handicapés à temps partiel...

C'est ce qui s'est passé fin septembre lorsqu'un amendement modifiant de façon significative un article du code du travail a été adopté, "en douce" et "en urgence", dans un projet de loi ne concernant pas le sujet!

Le contenu ? "Pour encourager l'embauche de travailleurs handicapés à temps partiel, le handicap nécessitant très souvent le recours à ce type de recrutement, le travail à temps partiel (article L. 3123-14 du code du travail) sera assimilé à un travail à temps plein."

Cette disposition va faire remonter mathématiquement mais artificiellement, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap. Et elle va à l'encontre de l'esprit de la loi "handicap" du 11 février 2005. Les entreprises pourront ainsi atteindre leur quota d'embauche par le biais d'emploi à temps partiel, sachant en outre que dans ce nouvel article de loi, la notion de temps partiel n'est pas définie ni limitée!

Les effets de cet amendement, liés à la réforme annoncée de l'allocation adulte handicapé (AAH) par Valérie Létard dans son dossier de presse du 26 septembre qui renforce et valorise l'accès ou le retour à l'emploi à temps partiel pour les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'AAH, vont installer une nouvelle catégorie de travailleurs pauvres !

Pour l'APF, cet amendement est inacceptable et le procédé honteux ! Gouvernement et Parlement remettent ainsi en cause leurs grandes déclarations sur la priorité de l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, et sur le travail comme moyen d'améliorer le pouvoir d'achat ! Finalement le discours tenu aux personnes en situation de handicap se résume à : "Travaillez moins, pour gagner moins et exonérez les entreprises de leurs obligations !"

Seul recours aujourd'hui : alerter la commission mixte paritaire qui se réunit mardi prochain 4 novembre pour examiner les articles problématiques du projet de loi...

### Contact presse:

APF - Sylvaine Séré de Rivières <u>tél.</u> fixe : 01 40 78 69 60 portable : 06 07 40 16 65 e-mail

haut de la page 📤

### Vivre au quotidien

- Droits et démarches
- Aides techniques
- Partir en vacances
- Réseau nouvelles technologies
- Numéros verts d'écoute handicap

## S'informer

- Faire Face magazine
- Publications
- Presse
- Lettre d'information

### Petites annonces

- L'APF recrute
- Annonces Faire Face

### <u>Naviguer</u>

- Autonomic Méditerranée
  Marseille-Parc Expo Chanot
  27-28 novembre 2008
- www.reflexe-handicap.org
  Le blog politique de l'APF
- moteurline.apf.asso.fr
- Le site APF sur la sclérose en plaques
- Le site APF des paratétras
- rnt.over-blog.com
  Le blog du réseau nouvelles
  technologies de l'APF
- www.cfhe.org
  Le site du conseil français
  des personnes handicapées
  pour les questions
  européennes
  Le portail des situations de
  handicap moteur :
  aspects médicaux, sciences
  sociales, éthique et droits des
  malades
- www.trocmaison.com
  Partez en vacances dans une
  maison accessible en fauteuil
  roulant grâce à l'échange de
  maisons
- Tourisme-handicaps.org
  Pour tout savoir sur le label
  Tourisme et Handicaps
- www.jaccede.com
  Le guide collaboratif gratuit
  des lieux accessibles et
  sympas
- www.imc.apf.asso.fr
  site d'informations
  médicales, sur la vie
  quotidienne et de
  témoignages pour mieux vivre

1 sur 2 10/11/2008 22:54